

Une exploitation responsable!

NORMES ENVIRONNEMENTALES



Sautages et vibrations

100 %

CONFORME

aux normes en matière de sautage

Sous la norme vibrations de 12,7 mm/s

Sous la norme de surpression de 128 dB

RÉSULTATS 2025

0,40 mm/s en moyenne

99 dB en moyenne



Bruit

100 %

*CONFORME

aux limites sonores applicables

Sous le niveau sonore autorisé de 45 dB le jour

Sous le niveau sonore autorisé de 40 dB la nuit

RÉSULTATS 2025

33 dBA en moyenne le jour

32 dBA en moyenne la nuit

**En lien avec les opérations.*



Eau

Effluent final

- Un épisode ponctuel de toxicité pour la daphnie en janvier 2025, rapidement corrigé
- Aucun dépassement des paramètres réglementés à l'effluent final

Eau souterraine

- Aucune contamination supplémentaire notée depuis le début de l'exploitation
- Rabattement de la nappe phréatique tel que prévu dans l'étude d'impact

Pour consulter l'ensemble de nos données : abitibi.agnicoeagle.com/goldex/comite-de-suivi/

MESURES D'ATTÉNUATION ET AUTRES SUIVIS



Sautages et vibrations

- Respect de la Directive 019 en vigueur pour l'industrie minière au Québec - Limite de 12,7 mm/s
- Horaire fixe des sautages - Entre 12 h et 13 h et/ou 15 h à 16 h
- Avis de sautage automatisé mis en place, avec possibilité d'inscription en ligne



Bruit

- Stations de mesure du bruit sur le trajet du transport de minerai et à proximité du site
- Maintenance régulière des équipements
- Conformité des équipements quant à la réduction sonore lors des opérations (ex. : alarme de recul)
- Travaux à l'aide de bouteurs réalisés uniquement de jour sur les haldes de stériles



Eau

- Échantillonnage des eaux souterraines effectué deux fois par année
- Usine de traitement de l'eau adaptative, permettant des ajustements rapides en cas de besoin
- Suivi de la qualité de l'eau à l'effluent final, réalisé conformément aux exigences réglementaires
- Toutes les eaux de contact sont captées et traitées
- Maintien des suivis après la fermeture



Qualité d'air

- Arrosage régulier des chemins sur le site à l'aide de camions à eau en fonction de la température
- Utilisation de pierre non-argileuse pour l'entretien des chemins sur le site et hors-site
- Limite de vitesse à 40 km/h sur le site de la mine
- Concassage du minerai sous un abri et arrosage
- Système de dépoussiérage sur les foreuses



Faune

- Mise en oeuvre du Plan de compensation du caribou
- Programme de sensibilisation aux employés
- Inspections hebdomadaires sur le site par l'équipe environnement



Végétaux et petits fruits

- Suivi hydrogéologique de la tourbière avec l'UQAT
- Échantillonnage annuelle du bouleau à papier, du thé du labrador et des bleuets sauvages dans le secteur